

RESUME EXECUTIF

La réalisation de la présente s'est déroulée en deux phases étalées dans le temps :

- Une première phase concerne la collecte des informations nécessaires pour l'établissement de l'état des lieux du programme au 31 décembre 2010, et
- Une deuxième phase axée à l'analyse des informations de l'état des lieux pour pouvoir en dégager les forces et faiblesses et proposer des recommandations.

Les principaux faits marquants et recommandations relèvent de quatre aspects :

1. Sur l'état des lieux des expériences des projets dans la mise en œuvre de PARECAM à fin décembre 2010 :

- Vide juridique ,
- Quasi- absence de programmation de la production de semences,
- Inexistence de marché de semences améliorée,
- Incohérence des offres et besoins/demandes
- Manque de financement de la filière,

2. Sur les analyses/diagnostic

Deux types d'activités ont été menées par le programme (i) celles visant la mise en place d'un système de production et (ii).celles visant la mise en place d'un système de distribution. Par rapports à ces groupes d'activités les facteurs boostant et limitant prédominants sont :

- **Facteurs boostant** ; deux éléments majeurs sont relevés :(i) La maîtrise du marché des produits agricoles qui sous entend la connaissance des besoins du marché en termes de qualité et de quantité ; (ii) La professionnalisation des établissements semenciers face aux besoins du marché, pour la production de semences de qualité.
- **Facteurs limitant du système semencier actuel comportent** : (i) Un environnement marqué par un attentisme quant à l'application effective des textes relatifs à la SNS, (ii) Le niveau limité des connaissances et de savoir-faire spécifiques en matière de production de semence de qualité et de technologie semencière pour assurer la mise en place d'un système primant et garantissant la qualité (iii) La considération limitée de la sociologie de développement devant aider à évaluer l'importance d'une différenciation des logiques des comportements des paysans face à des catégories de situation: survie – autosubsistance – marchand, (iv) L'attitude conservatrice des producteurs ruraux de nature socioculturel qui constitue un frein à l'encontre de développement du système semencier moderne(v) L'accès limité aux services financiers formels.
- **Mérites du PARECAM**, malgré l'existence de ces points d'ombres, le programme PARECALM a néanmoins les mérites de:

- Redynamiser les établissements semenciers (Recherche, CMS, GPS, PS) ;
 - Démontrer les avantages de l'utilisation de semences améliorées par des augmentations appréciables des rendements et des productions additionnelles non négligeables même avec les semences tout venant triées ;
 - Redynamiser et mettre en place, grâce à des systèmes de motivation, des réseaux de distribution de semences améliorées ;
 - Booster par le biais des CEP, l'utilisation des semences améliorées par les producteurs, et par là, d'enclencher des systèmes de production et de distribution de semences améliorées ;
 - Initier la production contractuelle de semence, à différents niveaux, entre les projets et les établissements semenciers ;
 - Jeter les bases de mise en place d'une industrie semencière à l'échelle locale.
- **Leçons tirées.** les expériences de PARECAM et celles des autres ont permis de tirer des leçons qui devront être mieux valorisées et exploitées. Deux aspects sont à retenir :
 - ✓ Aspect technique
 - Ne pas négliger les actions visant à la mise en place d'un environnement favorable et sécurisant ;
 - Intensifier les actions et les appuis en vue d'une meilleure connaissance des besoins du marché qui constituent des facteurs clés pour la viabilisation et le développement de l'industrie semencière ;
 - Bien cerner l'adéquation entre les objectifs et les cibles afin d'en déduire les stratégies d'intervention ;
 - Assainir la filière et renforcer les soutiens des systèmes de distribution des semences améliorées par des distributeurs professionnels et agréés par le SOC ;
 - ✓ Aspect financier
 - La mise en place d'un système financier viable ne doit pas être menée avec seulement une « approche techniciste », mais doit être combinée avec une « approche agro-business » ;
 - Les systèmes de facilité des IMF au service de la promotion des SA doivent être définis suivant trois contextes différents : (i) Un contexte d'urgence (ii) Un contexte de vulgarisation ou d'essai de système de remboursement/subvention (iii) Un contexte de production axé sur le marché où les EAF sont passés dans une phase d'adoption des SA

Tous ces mérites ont entraîné pourtant un certain nombre de questions quant à la mise en place de systèmes pérennes de production et de distribution de semences certifiées dans les zones d'intervention du programme d'abord, puis dans les régions d'intervention, et enfin les impacts sur l'imbrication avec un éventuel système national de développement de la filière semence. Des questions sont adressées à chaque catégorie d'acteurs des différents échelons de la filière.

3. Sur les recommandations

Les forces et faiblesses mises en exergue des systèmes mis en place par les projets et hors projets permettent de proposer des recommandations pour la mise en place d'une industrie semencière (systèmes et mécanisme) pouvant être viabilisée et pérennisée. Les recommandations s'adressent.

- Au de PARECAM et aux projets, les recommandations visent notamment l'atteinte des objectifs du programmes et l'expansion des actions pour une mise à l'échelle des effets et impacts.

- Au niveau des institutions concernant surtout les appuis financiers de l'Etat pour la mise en place d'un système semencier viable et pérenne d'une part, et d'autre part, la mise en application de la loi semencière de manière à tirer profits des acquis du programme PARECAM.

4. Sur la proposition de modèle de système semencier

La présente étude n'étant qu'un élément des conditions de mise en place d'un système semencier, la proposition de modèle de système nécessitent l'acceptation de quelques hypothèses de départ : (i) Il existe une politique de crédit viable et une politique d'intégration économique régionale active favorable à la saisie des opportunités de marchés sur lesquels Madagascar dispose des avantages comparatifs, (ii) L'approche filière est mise en place et que les débouchés commerciaux sont identifiés, évalués et suivis (iii) L'Etat accepte de prendre en charge la partie amont du système, c'est-à-dire la « recherche variétale et la production suffisante de semence de souche, de pré-base et de base », (iv) L'Etat laisse aux privés de s'occuper de la production et de la distribution de semences.

Par rapport au contexte du projet, l'élaboration de quelques scénarii et démarche de mise à l'échelle des interventions deviennent des préalables aux propositions à soumettre. Trois scénarii sont envisagés : (i) la situation d'urgence ; (ii) la situation d'autosuffisance alimentaire et (iii) la situation d'agriculture commerciale /contractuelle.

Un modèle de référence est donc proposé sur lequel chaque projet peut adapter selon son cas suivant le contexte spécifique de sa zone d'intervention. Des cas d'application du modèle générique sont proposés pour chaque projet. Enfin un cadre logique d'intervention est établi pour la mise en place du système semencier proposé.